

HELP Toolkit for Family Law Legal Advisers: Identifying and Responding to Family Violence

Project Description

The Department of Justice Canada is leading a research project to assist legal advisers who take on family law cases in supporting clients who have experienced family violence. The project involves the development of a bilingual, evidence- and user-based tool for family law legal advisers with practical suggestions on how to identify and respond to family violence in a way that is safe for the client. The working title of the tool is: **HELP Toolkit for Family Law Legal Advisers: Identifying and Responding to Family Violence**.

This tool has been developed in collaboration with a number of experts in the fields of family law and family violence, and is based on new and existing research on:

- Family violence in the family law context;
- The current practices and needs of legal advisers in relation to identifying and responding to family violence with family law clients; and
- The needs of family law clients who have experienced family violence.

The Department of Justice is partnering with the Public Health Agency of Canada and Women and Gender Equality Canada on the project.

About the tool

This tool is designed to be incorporated into a legal adviser's existing practice and to support them in utilizing their own experience, expertise and professional judgement. The objective of the project is to help legal advisers safely and effectively identify whether family violence is occurring or has occurred and put them in a better position to provide advice to their clients on legal options, as well as appropriate services and resources. The tool incorporates trauma- and violence-informed principles as well as a cultural safety lens. This tool is not meant to be a substitute for more comprehensive education and training on family violence and family law.

The toolkit has two elements:

- 1. HELP Guide:** The guide has four sections that provide key advice about identifying and responding to family violence. The acronym "HELP" (the French acronym is "AIDE") represents the four components of the recommended approach to asking clients about family violence, notably
 - a. Have an initial discussion about family violence
 - b. Explore immediate risks and safety concerns
 - c. Learn about any family violence to help you determine what to recommend to your client
 - d. Promote safety throughout the family law case
- 2. Supplemental Materials:** The supplemental materials comprise:
 - a. Information Sheets that provide more detailed background information on topics in the guide, such as different types and prevalence of intimate partner violence, and children's experiences of family violence; and
 - b. Practice Sheets that are designed to support legal advisers with various steps in the process of identifying and responding to family violence, such as asking about specific forms of family violence, dealing with concurrent criminal and family law proceedings, and representing a client who may have been violent.

The status

A draft tool is ready for the next phase of review and user-experience testing, which will commence in Winter 2021. The Department hopes to have the tool released on the Department's website in Summer/Fall 2021.

Trousse d'AIDE pour les conseillères et conseillers juridiques en droit de la famille : Comment réperer les cas de la violence familiale et intervenir

Description du projet

Le ministère de la Justice du Canada dirige un projet de recherche visant à aider les conseillères et conseillers juridiques qui prennent en charge des causes en droit de la famille à soutenir les clients qui ont été victimes de violence familiale. Dans le cadre de ce projet, le Ministère travaille à l'élaboration d'un outil bilingue à l'intention des conseillères et conseillers juridiques en droit de la famille, qui sera fondé sur des données probantes et axé sur l'utilisateur et qui contiendra des suggestions pratiques sur la façon de déceler la violence familiale et d'intervenir d'une manière sécuritaire, et ce, tant pour la cliente ou le client que la conseillère ou le conseiller juridique. Pour le moment, l'outil se nomme **Trousse d'AIDE pour les conseillères et conseillers juridiques en droit de la famille : Comment réperer la violence familiale et intervenir**.

Cet outil a été élaboré en collaboration avec un certain nombre d'experts dans les domaines du droit de la famille et de la violence familiale, et s'appuie sur des recherches nouvelles et existantes portant sur les sujets suivants :

- la violence familiale dans le contexte du droit de la famille;
- les pratiques et les besoins actuels des conseillères et conseillers juridiques en ce qui concerne la détection de la violence familiale et la manière d'intervenir auprès de leurs clients en droit de la famille; et
- les besoins des clients des services du droit de la famille qui ont été victimes de violence familiale.

Pour mener à bien ce projet, le ministère de la Justice s'est associé à l'Agence de la santé publique du Canada et à Femmes et Égalité des genres Canada.

À propos de l'outil

Cet outil est conçu pour être intégré dans la pratique existante d'une conseillère ou conseiller juridique et pour l'aider à tirer profit de sa propre expérience, de son expertise et de son jugement professionnel. L'objectif du projet est d'aider les conseillères et conseillers juridiques à reconnaître de manière sûre et efficace les cas de violence familiale passés ou en cours et de les mettre en meilleure position pour conseiller leurs clients sur les options qui s'offrent à eux sur le plan juridique, et pour les diriger vers les services et les ressources appropriés. L'outil intègre des principes qui tiennent compte des traumatismes et de la violence ainsi qu'une représentation de la sécurité culturelle. Cet outil n'est pas destiné à remplacer des études ou des formations plus complètes sur la violence familiale et le droit de la famille.

La trousse a deux volets :

- 3. Guide d'AIDE** : Le guide comporte quatre sections qui fournissent des conseils clés pour reconnaître la violence familiale et savoir comment intervenir. L'acronyme « AIDE » (« HELP » en anglais) représente les quatre composantes de l'approche recommandée pour interroger les clients sur la violence familiale, notamment :
 - a. Avoir une discussion initiale sur la violence familiale
 - b. Identifier les risques immédiats et les préoccupations en matière de sécurité
 - c. Découvrir comment sont survenues les situations de la violence familiale actuelles ou récentes pour vous aider à déterminer ce qu'il convient de recommander à votre clientèle
 - d. Encourager l'adoption de mesures sécuritaires pendant tout la durée de l'affaire de droit de la famille
- 4. Matériel supplémentaire** : On y trouve les documents suivants :

- a. Fiches de renseignement qui fournissent des informations générales plus détaillées sur les sujets abordés dans le guide, comme les différents types et la prévalence de la violence entre partenaires intimes, ainsi que les expériences de la violence familiale des enfants.
- b. Feuilles d'exercices conçues pour aider les conseillères et conseillers juridiques dans les différentes étapes du processus de détection des cas de violence familiale et d'intervention, notamment des questions sur certaines formes particulières de violence familiale, le traitement des procédures menées concurremment dans une instance criminelle et une instance en droit de la famille et la représentation d'un client qui pourrait avoir été violent.

État d'avancement du projet

L'ébauche de l'outil est prête à passer à la prochaine étape, soit un examen et des essais sur l'expérience des utilisateurs, qui commencera à l'hiver 2021. Le Ministère espère que l'outil sera disponible sur son site Web à l'été/l'automne 2021.